

ECJS et B2iL

Etapes du débat argumenté en ECJS http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs6/default.htm Méthode pédagogique privilégiée mais non exclusive, elle peut s'ordonner selon les étapes suivantes	Contenu des différentes étapes	Exemples d'utilisations possibles des TICE par les élèves	Items B2iL susceptibles d'être travaillés ou validés
1. Choix d'un thème	avec les élèves, ce qui nécessite de le justifier par rapport à l'étude de la citoyenneté.	Recherche d'informations sur Internet ou au CDI	L.4.1 Je sais interroger les bases documentaires à ma disposition. L.4.2 Je sais utiliser les fonctions avancées des outils de recherche sur internet. L.4.3 Je sais énoncer des critères de tri d'informations.
2. Organisation du travail préparatoire	au débat avec division du travail, travail de groupes et coordination. On peut mobiliser des techniques variées selon le sujet abordé : dossier de presse , recherche de documents historiques ou juridiques, recherche sur cédérom ou sur l'Internet , enquête avec visites ou entretiens, contact avec des personnes qualifiées, rédaction d'argumentaires , etc.	Utilisation du réseau ou d'une plate-forme de travail à distance Elaboration d'une revue de presse électronique Utilisation de BCDI , d' Internet Utilisation de logiciels de traitement de texte, de PréAO ...	L.3.3 Je sais utiliser des outils permettant de travailler à plusieurs sur un même document (outil de suivi de modifications...) L.5.2 Je sais organiser mes espaces d'échange (messagerie, travail de groupe...) L.2.7 Je mets mes compétences informatiques à la disposition des autres. L.101 Je sais utiliser une plate-forme de travail de groupe. L.3.1 Je sais créer et modifier un document numérique composite transportable et publiable L.4.4 Je sais constituer une bibliographie incluant des documents d'origine numérique. L.2.3 J'utilise des documents ou des logiciels dans le respect des droits d'auteur et de propriété. Cf étape 1 L.1.1 Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins. L.2.3 J'utilise des documents ou des logiciels dans le respect des droits d'auteur et de propriété
3. Tenue du débat Les professeurs veillent au respect des règles du débat. Par leurs interventions et la reprise finale, ils clarifient les positions en présence et leurs enjeux. Ils les relient aux notions du programme et les mettent en perspective.	de façon concertée entre élèves et professeurs (choix d'un président de séance, de rapporteurs, présentation des argumentaires fondés sur des dossiers construits, prises de parole contradictoires, prise de notes , etc.).	Utilisation de logiciels de traitement de texte, de PréAO ...	L.1.1 Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins. L.2.3 J'utilise des documents ou des logiciels dans le respect des droits d'auteur et de propriété. L.3.2 Je sais insérer automatiquement des informations dans un document (notes de bas de page, sommaire...).
4. Synthèse orale et écrite	et éventuelle diffusion des travaux de la classe (cahiers, exposition , débat dans le lycée, etc.).	Utilisation de logiciels de traitement de texte, de PréAO ...	L.1.1 Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins. L.2.3 J'utilise des documents ou des logiciels dans le respect des droits d'auteur et de propriété L.1.4 Je sais personnaliser un logiciel selon mes besoins. L.5.3 Je sais adapter le contenu des informations transmises aux lecteurs potentiels : niveau de langage, forme, contenu, taille, copies.